

ANNEXE

TARIFS APPLICABLES À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2020

Ces tarifs s'appliquent à tous les documents conservés par le service commun des archives de l'Agglomération sauf :

- ceux soumis au droit de la propriété intellectuelle,
- ceux consultés par dérogation (sauf indication contraire dans la lettre autorisant le chercheur à consulter des documents par dérogation aux délais légaux de communicabilité des archives publiques),
- s'agissant d'archives privées, si leur entrée est assortie de restrictions en la matière.

En l'absence de dispositions formulées expressément, notamment quand il s'agit de documents dont l'entrée n'a pas fait l'objet de formalités particulières, le directeur du service commun des archives se réserve le droit d'opposer une réserve de précaution à toute demande de reproduction.

Les déposants ou donateurs de fonds privés sont exonérés pour leurs fonds (les éventuels frais de fourniture du support restant dus).

Sont également exonérés les étudiants inscrits en salle de lecture des Archives dans le cadre de l'illustration de leurs travaux de recherche.

Il est entendu que ces tarifs n'impliquent pas la réutilisation commerciale des dits fichiers.

Enfin, la numérisation n'est possible que si l'état matériel des documents le permet.

REPRODUCTION ET MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS OU DES DONNÉES (PUBLIQUES ET / OU PRIVÉES)

Il est rappelé qu'il est possible de télécharger gratuitement des images et / ou fichiers sur le site Internet des Archives.

Reproductions sur support numérique de documents non diffusés sur internet par le service des Archives :

- Numérisation (dans la limite d'un A3 et de 20 vues par demandeur / an)
.....Gratuit
- Numérisation (dans la limite d'un A3, au-delà de la 20^e vue par demandeur / an)
.....5,00€/vue
- Envoi par messagerie électronique (dans la limite des capacités techniques de la messagerie électronique) : Gratuit
- Fourniture de fichiers-images sur clé-USB (fournie¹) : 5,00 €

¹ Par le service des Archives de la collectivité dans la limite d'une clé-USB par lecteur inscrit.